

**Charte de lecture
publique**

Médiathèque Victor Hugo de Montlignon

22/05/2021

Accueil

Table des matières

I- Etat de la lecture publique et de l'offre culturel à Montlignon	3
1.1 L'offre culturelle à Montlignon	3
1.2 L'offre de lecture publique à Montlignon	3
II- La Médiathèque Victor Hugo de Montlignon	4
2.1 Historique	4
2.2 Missions de la Médiathèque	4
2.3 Bâtiment	5
2.4 Les collections	5
2.5 L'équipe	5
2.6 Les moyens financiers	6
III- Les partenaires de la Médiathèque Victor Hugo de Montlignon	6
3.1 Les services de la ville	6
3.2 Partenaires éducatifs	6
3.3 Bibliothèque Départementale du Val d'Oise	7
3.4 Partenaires institutionnels	7
3.5 Partenaires du monde du livre, multimédia, de la musique... ..	7
IV- L'accueil et le prêt à la Médiathèque Victor Hugo de Montlignon	7
4.1 L'accueil et le prêt des usagers	7
4.2 L'accueil des classes	8
4.3 L'accueil des stagiaires	8
V- Les services mis en œuvre à partir des collections	9
5.1 Le site portail de la Médiathèque	9
5.2 Le prêt entre Bibliothèques avec RéVOdoc	9
5.3 Action culturelle et services spécifiques	9
5.4 Services « hors les murs »	10
VI- L'évaluation de la politique de lecture publique	10

La présente charte a pour objectif de définir la politique de lecture publique mise en œuvre par la Commune de Montlignon au travers de la Médiathèque Victor Hugo. Il est d'usage d'appeler « politique de lecture publique » les actions mises en œuvre par les bibliothécaires, par décision du Conseil municipal, pour développer la lecture, l'écoute musicale, l'audiovisuel et le multimédia.

I- Etat de la lecture publique et de l'offre culturel à Montlignon

1.1 L'offre culturelle à Montlignon

Montlignon dispose d'un important patrimoine culturel. Les charmes du village et sa proximité avec la capitale ont attiré de nombreuses célébrités par le passé.

Victor Hugo séjournait régulièrement à Montlignon. La médiathèque porte son nom. Alfred de Musset fut l'hôte du château de Bury à de nombreuses reprises. Paul Eluard, poète engagé a possédé pendant 10 ans une maison rue des Ecoles.

Dans le domaine musical, Raymond Legrand, et son fils, Michel Legrand, compositeur et virtuose de jazz demeuraient à « La Pastorale », rue des Métigers. Mistinguett, chanteuse aux Folies Bergère, meneuse de revues des années 20, vécue dans une maison au 11, rue de Paris pour se rapprocher de sa tante. Joséphine Baker était aussi une habituée du village de Montlignon. Elle le découvrit suite à l'invitation d'un ami, riche commerçant en soieries lyonnaises et amoureux transit. Elle aimait fréquenter l'auberge de mademoiselle Papaut, dernière maison de Montlignon à l'entrée du Château de la Chasse. Le musicien Benjamin Godard passa plusieurs étés dans une villa rue Jean-Josem.

Lucien Bunel, résistant de la seconde guerre mondiale a réalisé son service militaire au fort de Montlignon et y est resté très attaché. L'école élémentaire porte son nom.

Plus récemment, le comédien et acteur Claude Brosset a résidé au 3 rue de Paris. De même, la chanteuse Lorie (Laure Pester) a aussi ses attaches à Montlignon.

Aujourd'hui, Montlignon possède une maison des Arts, une école de musique, une salle de fêtes et une médiathèque. L'ACSM : Amicale Culturelle et Sportive, est une association qui propose aux Montlignonnais de nombreuses activités sportives et culturelles.

1.2 L'offre de lecture publique à Montlignon

La commune de Montlignon confie la gestion de la lecture publique à la Médiathèque Victor Hugo. C'est un lieu de découvertes culturelles, d'échanges et de convivialité.

La Médiathèque Victor Hugo permet de favoriser le développement de la lecture par l'accès pour tous les publics à ses collections.

Dans le cadre de sa politique de lecture publique, elle développe de nombreux partenariats sur la commune (crèche, centre de loisirs, écoles...) et sur le territoire.

Elle offre aux Montlignonnais un programme d'animation pour valoriser ses collections, faire découvrir des œuvres, des auteurs...

L'objectif constant de la médiathèque étant d'améliorer son accueil et ses services, elle sollicite pour y parvenir l'aide du département et de la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise.

Elle comptait en mai 2021, 346 usagers actifs. 38 % des usagers avaient moins de 14 ans, 6% avaient entre 15 et 24 ans, 38% avaient entre 25 et 65 ans et 18% plus de 65 ans. La majorité des usagers sont des femmes et résident à Montlignon.

II- La Médiathèque Victor Hugo de Montlignon

2.1 Historique

La médiathèque a vu le jour en 1965 avec l'ACSM : Amicale Culturelle et Sportive de Montlignon. Elle a occupé successivement une salle du Mills club, l'étage de la salle des fêtes, le rez-de-chaussée de la Maison des arts puis en 1997 une ancienne classe de la place des écoles.

En 2009, la médiathèque devient communale. En 2010, elle entre dans le réseau des Bibliothèques de Val-et-Forêt.

Avec la réforme des collectivités territoriales en janvier 2016, la Médiathèque Victor Hugo redevient communale.

Depuis 2018, la Médiathèque Victor Hugo occupe ses locaux actuels, ancien bâtiment de l'Education Nationale et ancienne orangerie de Montlignon.

2.2 Missions de la Médiathèque

La médiathèque est le service de lecture publique de la commune de Montlignon. Elle participe à l'amélioration de la qualité de vie des Montlignonnais. Ses missions reposent sur des principes reconnus pour toutes les bibliothèques établis dans le Manifeste de l'UNESCO sur les médiathèques publiques en 1994 et dans la Charte des bibliothèques votée par le Conseil supérieur des bibliothèques en 1991.

A la Médiathèque Victor Hugo de Montlignon, toute personne (sans distinction) peut accéder :

- à des collections riches et variées, adaptées aux besoins et attentes de la population, proposant de nombreuses découvertes et permettant de comprendre le monde passé, présent et d'appréhender l'avenir.
- à des supports variés (Livres, DVD, revues, CD...)
- au numérique (postes informatiques à disposition, accès internet, site portail de la Médiathèque...)

La Médiathèque Victor Hugo est un lieu :

- d'accueil
- d'information
- de découverte culturelle
- d'échanges culturels entre les usagers
- de rencontre avec les créateurs

- de convivialité et de détente autour de la connaissance et de la culture

L'objectif constant de la Médiathèque est d'améliorer son accueil et ses services.

La médiathèque met en place une politique de valorisation des collections afin de :

- rendre dynamiques et attractives les collections
- pouvoir faire des découvertes culturelles
- faire mieux connaître les collections et les services aux usagers
- sensibiliser au patrimoine culturel et local (fond local)

2.3 Bâtiment

La médiathèque est située au 6 rue de Paris à Montlignon (95680), dans un ancien bâtiment de l'Education Nationale, ancienne orangerie de Montlignon. Elle bénéficie de près de 500 m² sur deux étages. Au rez-de chaussée, dans la salle de lecture, on peut trouver : un espace cinéma (DVD : films documentaires, séries et fictions), un espace jeunesse (albums, contes, BD, romans...), un espace adulte (romans, BD, romans large vision, romans du terroir), un espace documentaire et un espace revue.

2.4 Les collections

	Au 22 mai 2021
Livres	9516
CD	278
Textes lus	87
Livres CD	113
DVD	1123
Abonnements périodiques	28

Les collections sont en libre-accès. Seuls les documents utilisés par les Bibliothécaires dans le cadre de leurs animations sont en accès indirect.

La charte des collections est le texte de référence pour la constitution et la gestion de la Médiathèque Victor Hugo de Montlignon. Elle a pour but d'informer partenaires et publics des grandes lignes de la politique documentaire de la Médiathèque en matière d'acquisition et d'élimination.

Les collections ainsi que les services de lecture publique sont mises en valeur par le biais d'une politique d'action culturelle construite chaque année (de septembre à septembre).

2.5 L'équipe

En 2021, l'équipe de la médiathèque est composée de 2 bibliothécaires à temps plein et de bénévoles. Tous les bibliothécaires assurent les missions fondamentales d'accueil du public. Leurs missions sont définies dans leurs fiches de poste.

Toute personne qui souhaite devenir bénévole est invitée à laisser ses coordonnées à la médiathèque. Chaque année fin septembre, les bibliothécaires présentent les différents projets de l'année, les besoins de l'établissement et les possibilités de participation pour ces bénévoles. Chacun peut s'inscrire selon ses envies et ses disponibilités. Le métier de bibliothécaire nécessitant des compétences professionnelles, le bénévole ne sera jamais seul face à ses missions. Il est un soutien précieux aux professionnels mais ne se substitue en aucun cas à eux.

2.6 Les moyens financiers

Au moment de la préparation budgétaire, et en fonction de la politique de lecture publique décidée pour la médiathèque, les moyens financiers sont proposés par le responsable de la médiathèque. Ils doivent permettre la réalisation d'objectifs et le bon fonctionnement du service. Une grande attention est portée à la recherche de subventions et à la recherche de solutions à moindre coût.

III- Les partenaires de la Médiathèque Victor Hugo de Montlignon

La médiathèque est un outil de développement de la politique de lecture publique. Son action s'inscrit au cœur de la vie culturelle de la commune. Elle ne peut atteindre seule tous les objectifs de lecture fixés pour le service. Elle met donc en place des partenariats avec d'autres acteurs de la lecture publique ou d'autres secteurs. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, en fonction des projets, la Médiathèque Victor Hugo peut construire des partenariats avec de nombreux autres acteurs.

3.1 Les services de la ville

La poussineraie (crèche) : Le personnel de la Médiathèque Victor Hugo se rend régulièrement à la crèche pour lire des histoires aux enfants. D'autres projets peuvent être menés en coopération tout au long de l'année.

Les lutins (centre de loisirs) : Le personnel de la Médiathèque Victor Hugo propose des animations aux enfants du centre de loisirs tout au long de l'année, des expositions ainsi que la réservation de la salle d'animation.

Le personnel de ces deux structures peut solliciter la médiathèque pour tous ses besoins de documents ou de matériel d'animation.

3.2 Partenaires éducatifs

L'école Lucien Bunel est un partenaire important de la Médiathèque. Les différentes propositions de partenariat sont détaillées dans un livret remis en fin d'année scolaire pour l'année suivante. Le détail des conditions d'accueil est explicité dans cette charte dans la partie 4.2

3.3 Bibliothèque Départementale du Val d'Oise

La BDVO est un organisme du département qui a pour mission d'aider au développement de la lecture publique sur le territoire du Val d'Oise.

Après signature d'une convention, elle offre à la Médiathèque Victor Hugo de Montlignon différents services comme :

- Le prêt de documents (Livres, CD, DVD, Jeux vidéo...)
- Le prêt d'outils d'animation (marionnettes, raconte tapis, kamishibai, packs multimédias...)
- Le prêt d'expositions
- Le prêt de packs mobiliers
- Une offre de formation aux professionnels et aux bénévoles
- Un soutien financier dans le cadre d'appel à projet pour l'appui au fonctionnement des équipements et de l'aide aux communes pour l'appui à l'investissement
- L'accès à Révodoc (prêt entre bibliothèques du Val d'Oise, plus de détails sur ce service dans la partie 5.2)

3.4 Partenaires institutionnels

Le Ministère de la Culture, le Centre National du Livre, la Direction des Affaires Culturelles d'Île de France (DRAC) et le Conseil général du Val d'Oise sont des soutiens lors de l'élaboration de projets (appui logistique et/ou financier).

3.5 Partenaires du monde du livre, multimédia, de la musique...

La Médiathèque Victor Hugo travaille régulièrement avec des libraires, des fournisseurs de DVD, de CD... Elle peut être amenée à réaliser des partenariats avec des auteurs, des illustrateurs, des conteurs, des musiciens, des artistes...

IV- L'accueil et le prêt à la Médiathèque Victor Hugo de Montlignon

4.1 L'accueil et le prêt des usagers

La médiathèque a la volonté d'accueillir tous les publics, de satisfaire les demandes des usagers et de répondre à de nouvelles attentes. Elle doit s'adapter constamment aux évolutions et aux changements de la société afin de toujours correspondre aux besoins de la population.

Le fonctionnement de la Médiathèque Victor Hugo est défini dans un règlement intérieur (voir annexe) qui comporte :

- Les modalités d'inscription, de prêt et retour
- Les modalités concernant les retards

- Les tarifs
- Les droits et devoirs des usagers

4.2 L'accueil des classes

La médiathèque a fonction d'accueillir, dans le cadre d'un partenariat actif, les enfants scolarisés à l'école Lucien Bunel.

L'objectif est d'accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques sous forme d'accueils pour des prêts et des animations autour du livre à la médiathèque.

ACCUEIL POUR LES PRETS :

- Les classes sont accueillies sur rendez-vous, d'après un planning élaboré par la médiathèque et les enseignants ;
- Ces accueils ont lieu d'octobre à mi-juin : les mardis, jeudis et vendredis matin ;
- L'inscription est gratuite, la carte est au nom de l'enseignant, l'emprunt des documents sous sa responsabilité ;
- Le prêt est de 1 livre par enfant et de documents supplémentaires pour la classe ;
- Un listing des documents empruntés sera transmis à l'enseignant à chaque visite ;
- L'ensemble des documents empruntés doit être rendu à la fin de l'année scolaire.

ANIMATIONS AUTOUR DU LIVRE :

- Les visites thématiques s'effectuent sur rendez-vous d'après un planning élaboré par la médiathèque et les enseignants en début d'année scolaire ;
- Ces visites ont lieu d'octobre à mai. Des créneaux horaires sont proposés aux enseignants les mardis, jeudis et vendredis matin à raison de 3 animations maximum par classe sur l'année ;

4.3 L'accueil des stagiaires

Dans un souci de découverte et de partage professionnel, des stagiaires pourront être accueillis à la médiathèque avec les dispositions suivantes :

- Accueil en priorité des stagiaires suivant des cursus de formation propres aux métiers des bibliothèques (IUT, Licences...)
- Accueil possible de stagiaires dans le cadre de « stage de découverte » (collèges-lycées) : dans ce cas 1 seul stagiaire à la fois.
- La demande doit être adressée à Monsieur le Maire et au responsable de la médiathèque, une réponse sera envoyée au stagiaire.
- Les objectifs du stage (observation, étude d'une problématique, réalisation d'une mission...) seront étudiés en concertation avec le stagiaire. Une évaluation sera réalisée en fin de stage.

V- Les services mis en œuvre à partir des collections

5.1 Le site portail de la Médiathèque

La Médiathèque propose un portail destiné à toute la population, consultable à la Médiathèque et à domicile à l'adresse : www.bibliotheque-montlignon.fr. Un lien vers le site « Village-de-montlignon » est également accessible dans l'onglet « Sport et Culture » puis « Bibliothèque ».

L'objectif du portail de la Médiathèque est d'offrir :

- Des informations pratiques sur la médiathèque (adresse, horaires...) et sur le programme d'action culturelle
- La consultation du catalogue en ligne (pour avoir une visibilité sur les documents de la Médiathèque)
- Les services sur le compte-lecteur (consultation des prêts, prolongation...)
- Des listes de documents (nouveautés, bibliographies)

5.2 Le prêt entre Bibliothèques avec RéVOdoc

RéVOdoc est un système de prêt entre bibliothèques (PEB) sur le territoire du Val d'Oise géré par la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise. Ce réseau documentaire réunit les bibliothèques et centres de documentation du Val d'Oise qui acceptent de mettre en commun tout ou partie de leur fonds au bénéfice de l'ensemble de leurs usagers, grâce au prêt entre bibliothèques.

Le catalogue RéVOdoc permet de rechercher des documents dans toutes les bibliothèques participantes et de réserver en ligne à condition d'être inscrit dans une bibliothèque participant au catalogue collectif. L'usager est alors avisé par courriel de la suite apportée à sa demande et l'ouvrage est livré dans sa bibliothèque. Les documents sont acheminés par navette.

Le prêt de documents par RéVOdoc est gratuit. Les délais de prêt sont ceux de la médiathèque de Montlignon.

5.3 Action culturelle et services spécifiques

L'action culturelle de la Médiathèque permet la mise en valeur des collections de l'établissement. Ses objectifs sont de permettre à la population :

- de découvrir des collections, des auteurs, des illustrateurs...
- de faire des découvertes culturelles et de développer sa curiosité
- de rencontrer des acteurs du livre ou de la culture
- de rencontrer et de partager des moments avec d'autres usagers...
- ...

Le programme d'action culturelle est élaboré par l'équipe de la Médiathèque en partenariat avec la Mairie en fonction :

- des collections à mettre en valeur
- des temps forts au niveau culturel sur la commune
- des temps forts nationaux dans le domaine de la lecture publique et de la culture
- des partenariats en cours

5.4 Services « hors les murs »

La médiathèque est amenée à mettre en place des projets en direction de publics précis (petite enfance, jeunes, personnes âgées...). Ces projets ont parfois lieu en dehors de la Médiathèque (crèche, centre de loisirs, écoles, salle des fêtes, parcs municipaux...).

VI- L'évaluation de la politique de lecture publique

Une évaluation de la politique de lecture publique mise en œuvre par la Médiathèque Victor Hugo sera effectuée chaque année.

Au premier trimestre de chaque année, la responsable de la médiathèque prépare un rapport d'activité annuel de l'année précédente.

Ce rapport comporte :

- 1- Un rappel des missions de la médiathèque
- 2- Un bilan des moyens
- 3- Un bilan de la politique de développement des collections
- 4- Un bilan des actions mises en œuvre par le service à partir des collections
- 5- Une analyse des statistiques (usagers, inscriptions, prêts, entrées...)
- 6- Un repérage des points forts et des points faibles de la politique avec propositions pour l'année à venir

